

## Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du lundi 15 septembre 2025

Ouverture de la séance : 20h50

Secrétaire de séance : Isabelle OCCELLI

Absents excusés : Jocelyne BASSE (pouvoir à Isabelle OCCELLI)  
Frédéric HENRY (pouvoir à Catherine BORGNE)  
Thierry COSSARD (pouvoir à Frédéric FALLOT)  
Boris LECORDIER (pouvoir à Vivien BAREYT)

Convocation distribuée le 8 septembre 2025

**Approbation du CR 23 juin 2026** : pas de remarque

Approbation à l'unanimité

### 1. Avis sur le projet d'installation de la société Telamon sur le site de Bruyères sur Oise

Madame le Maire résume l'entretien qu'elle a eu avec Madame la commissaire-enquêtrice lors de sa permanence en mairie de Noisy sur Oise le vendredi 5 septembre. Elle donne les principales informations contenues dans le dossier d'enquête publique et communique l'adresse du site numérique sur lequel le dossier, les contributions peuvent être déposées. L'enquête publique débutée le 18 août est prorogée jusqu'au 29 septembre

<https://www.val-doise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-et-nuisances/INSTALLATIONS-CLASSEES-POUR-LA-PROTECTION-DE-L-ENVIRONNEMENT-ICPE/ENQUETES-PUBLIQUES-2025/TELAMON-DEVELOPPEMEN>

En raison de l'accroissement du trafic routier généré, des nuisances environnementales (sonores, visuelles,...), de la non consultation préalable des différentes collectivités impactées (SIECCAO, PNR,...), de la proximité des périmètres protégés ; captage d'eau potable, corridor écologique,...)

**Le conseil municipal à l'unanimité se déclare opposé à ce projet**

### 2. Décisions modificatives / Budget communal 2025

En raison de :

- la suppression des contrats aidés par un report de crédit du compte « Contrats d'avenir » sur les comptes « Personnel non titulaire » et charges de personnel
- du prélèvement annoncé du Fond de Péréquation Intercommunal et Communal
- d'un remboursement au fisc d'une taxe d'aménagement perçue 2 fois
- de la création d'une bouche d'incendie en remplacement d'un poteau défectueux (rue de Bossang)

**Le conseil municipal à l'unanimité approuve les modifications budgétaires comme suit :**

<b>FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>				
CHAPITRE	COMPTES	LIBELLES	MONTANTS	Commentaires
011	61521	Entretien et réparations sur terrains	- 4 000,00 €	
	615232	Entretien et réparations sur réseau	- 2 000,00 €	
		<b>TOTAL CHAPITRE 011</b>	<b>- 6 000,00 €</b>	
	6413	personnel non titulaire	9 000,00 €	
	64162	Emplois d'avenir	- 10 000,00 €	
	6470	Autres charges sociales	1 000,00 €	
		<b>TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>- €</b>	
014	7391112	Dégrèvement de taxe habitation sur logements vacants	2 033,00 €	Non inscrit au BP - Régularisation car réalisé
	7392221	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	3 967,00 €	Non inscrit au BP - Régularisation
		<b>TOTAL CHAPITRE 014</b>	<b>6 000,00 €</b>	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>- €</b>	

<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>				
CHAPITRE	COMPTES	LIBELLES	MONTANTS	Commentaires
21	2156	Matériel et outillage incendie et de défense civile	6 200,00 €	Travaux NBS
	2188	Autres immobilisations corporelles	- 6 200,00 €	
		<b>TOTAL CHAPITRE 21</b>	<b>- €</b>	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>- €</b>	

#### **Informations diverses**

- Ecole : les recrutements de 2 Atsem à temps partiel et travaillant en binôme ont été effectués
- Planning du comité des fêtes : prochaine animation le 4 octobre : repas crêpes
- Troc aux plantes : 11 octobre
- Demande de subvention en court au titre du Fond vert pour la rénovation énergétique des bâtiments publics (Ecole, salle des fêtes, mairie)
- Nécessité de remplacer les montants du toboggan sur le site de La Plage
- Voir avec Mme la Directrice pour associer les enfants à la cérémonie du 11 novembre

Fin de la séance à 22h30